

## S.M. le Roi félicite le Président de la République de Géorgie

A l'occasion de la Fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la République de Géorgie, Mikheil Saakachvili, à l'occasion de la Fête nationale de son pays.

Dans ce message, S.M. le Roi exprime ses chaleureuses félicitations et ses sincères vœux de santé et de bonheur pour le Président Saakachvili et de davantage de progrès et de prospérité pour le peuple géorgien ami.

S.M. le Roi saisit cette heureuse occasion pour exprimer sa ferme détermination à œuvrer de concert avec le Président géorgien pour ren-



forcer les relations d'amitié et de coopération unissant les deux pays et les étendre à tous les domaines pour le bien des deux peuples amis. MAP

BRUXELLES

## L'OTAN se dévoile

SUITE DE LA PAGE 1

A la question de savoir si l'Otan envisage de créer sur le sol marocain une base militaire comme il a été annoncé par certains journaux, M. Rizzo a nié catégoriquement cette information. "Non, l'Otan n'a pas l'intention d'installer de base militaire sur le sol marocain", a-t-il précisé.

De son côté, M. Nicolas de Sents, chef de la section des pays du dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul, a affirmé que le but de l'Otan est de sauvegarder la liberté et la sécurité de tous ses membres en Europe et en Amérique, tout en soulignant que les politiques agréées de l'Otan n'ont cessé d'évoluer en fonction des changements de l'environnement stratégique.

Preuve en est l'ouverture vers les pays de l'Est et, surtout, la promotion de la coopération avec les pays méditerranéens et du Moyen-Orient qui marque l'ouverture au monde arabe. Et d'ajouter que l'Otan n'a jamais imposé à un pays quelconque de s'engager avec lui. "L'Alliance n'a à aucun moment imposé à un pays de s'engager auprès de l'Otan. Tous les sept pays du dialogue méditerranéen l'ont fait de leur propre gré. Et l'Otan prend en considération les besoins spécifiques de chacun lors de l'élaboration

des programmes de coopération", a-t-il lancé. Le programme de dialogue méditerranéen porte sur la gestion des crises, la politique et la stratégie de défense, les armes légères et de petits calibres, le déminage humanitaire global. L'objectif est de renforcer le dialogue politique existant, consolider l'interopérabilité et continuer le combat contre le terrorisme.

Comment l'Otan fonctionne-t-il ?

L'Alliance de l'Atlantique Nord est une organisation intergouvernementale et non une organisation supranationale. Elle repose sur un engagement commun en faveur d'une coopération pratique mutuelle dans les domaines de la défense et de la sécurité. Il n'existe pas de procédure de vote à l'Otan et les décisions y sont prises sur la base d'un consensus ou d'un commun accord. Les consultations politiques sont un élément fondamental du processus de prise de décision. Tous les organismes de l'Otan se composent de représentants des pays membres, qui ont chacun pour mission d'être le porte-parole de leur pays auprès des autres alliés.

La plus haute instance de prise de décisions au sein de l'Otan est le Conseil de l'Atlantique Nord. Il s'agit d'une instance politique qui réunit

CONNAISSANCE MUTUELLE

## Premières journées culturelles de Pologne

Un nouveau jalon sur la voie de la

Les premières journées culturelles de Pologne au Maroc se sont ouvertes vendredi sous le thème "La Pologne très proche".

Cette manifestation, destinée à rapprocher les peuples des deux pays et à approfondir la connaissance mutuelle, est organisée par le ministère de la Culture en collaboration avec l'ambassade de Pologne au Maroc et la Fondation "Adam Mekwiz" relevant du ministère polonais de la Culture.

Dans une allocution à l'ouverture de ces journées, qui se poursuivront jusqu'à fin mai, l'ambassadrice de Pologne à Rabat, Mme Juana Froniska, a indiqué que cette manifestation constitue un nouveau jalon sur la voie de la consolidation des relations culturelles entre les deux pays.

Ces journées, les premières dans l'histoire des relations culturelles entre le Maroc et

la Pologne, a-t-elle souligné, sont également une opportunité pour faire connaître les différentes facettes de la civilisation polonaise auprès des Marocains à travers un programme aussi bien riche que diversifié.

Le ministre de la Culture, Mohamed Achaïri, a, de son côté, rappelé le mémorandum d'entente signé avec son homologue polonais lors de sa dernière visite à Varsovie en vue de conférer une nouvelle dynamique aux relations culturelles bilatérales, précisant que les deux parties ont convenu, entre autres, d'organiser des journées culturelles dans les deux pays et de relancer la recherche archéologique conjointe.

Ont assisté à la séance d'ouverture de ces journées, notamment le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Mohamed Saâd Alami, des membres du corps diplomatique accrédité au Maroc,

LIGUE MAROCAINE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

## S.A.R. Lalla Amina inaugure le Centre de documentation pour la mère et l'enfant

Le centre dispose d'un fonds documentaire de 4 000 ouvrages

SUITE DE LA PAGE 1

Il est à noter que deux organismes ont participé à la rénovation de ce centre à savoir le Haut commissariat au plan et l'Unicef dont l'appui s'est caractérisé par la contribution à la réalisation d'une étude de mise à niveau de l'existant et au renforcement de l'équipement du centre dans le cadre du projet de coopération bilatéral. «Ce centre revêt une grande importance dont la mesure où il va promouvoir l'information et le savoir. Des facteurs essentiels pour une bonne planification du pays», a déclaré Mai Ayyoub, représentante de l'Unicef.

Quant à l'assistance du Haut commissariat au plan, cette dernière a été mise en œuvre dans le cadre d'une convention de partenariat. Elle a consisté à développer le fonds documentaire, former le personnel et à mettre à la disposition de la ligue un informaticien chargé de la gestion de ce centre. «C'est un grand honneur pour nous de pouvoir participer à la restructuration d'un centre pareil s'occupant de la mère et de l'enfant qui représente l'avenir du pays», a annoncé Ahmed Lahlimi Alami, Haut commissaire au plan.



Ph. SAOUI

Cet espace de documentation et d'information qui dispose actuellement d'un fonds documentaire de plus de 4 000 ouvrages et de 63 périodiques spécialisés s'assigne donc pour objectifs le développement des bases de données bibliographiques (afin d'atteindre 12 000 ouvrages dans les prochaines années), la promotion de la recherche, l'échange des documents et publications spécia-

lisés et l'information du grand public sur les actions et projets réalisés en faveur de la mère et de l'enfant.

En effet, grâce à l'impulsion de S.A.R. la Princesse Lalla Amina, la direction du Centre de documentation et d'information a mis en place un programme d'action annuel, visant notamment l'identification des besoins des utilisateurs et la mise à leur disposition d'une

documentation suffisante en nombre et en qualité. Le centre a également instauré une politique documentaire visant à renforcer davantage les relations de coopération et de partenariat avec les autres institutions de recherche et de documentation afin d'établir un système d'information approprié répondant aux besoins des utilisateurs selon leurs domaines d'intérêt.

CÉRÉMONIE

## Le CCDH rend hommage à feu Driss Benzekri

Dans la tristesse, mais sur fond de reconnaissance

REPÈRES

Biographie

> 1950 : naissance à Ait Ouahi dans la province de Khémisset.

> 1974 : arrestation et condamnation en 1977 à 30 ans de prison.

> 1983 : pendant son incarcération, il décroche un diplôme en linguistique de la Faculté de Rabat.

> 1987 : diplôme approfondi dans la même discipline à l'Université d'Aix-Marseille en France.

> 1991 : libération après 17 ans de prison.

> 1993 : Un magistrète en droit international (droit international et droits humains) de l'université d'Essex, en Grande-Bretagne.

> 1999 : il contribue à la fondation du « Forum marocain pour la Vérité et la Justice »

> 2003 : S.M. le Roi Mohammed VI le nomme à la tête de l'Instance Équité et Réconciliation (IER).

> 2005 : secrétaire général du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH).

> 20 mai 2007 : décès à l'âge de 56 ans.

Le Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) a organisé, vendredi à Rabat, une cérémonie en hommage à feu Driss Benzekri, président du conseil décédé dimanche dernier.

Cette rencontre s'est déroulée dans un climat de recueillement empreint de tristesse et de sentiments de fierté du parcours de ce grand militant qui a consacré sa vie à la défense des droits de l'Homme et à leur promotion en tant que culture et pratique.

Mohamed Moatassim, membre du CCDH et conseiller de S.M. le Roi, qui a présidé cette cérémonie, a indiqué que dans le sillage de l'hommage rendu par le Souverain au défunt, Sa Majesté le Roi a décidé d'exaucer le vœu de Driss Benzekri de voir mise en place une institution de recherche en matière des droits de l'Homme en la dotant des moyens nécessaires.

S.M. le Roi a également décidé en hommage à la mémoire du défunt de baptiser du nom de Driss Benzekri la salle qui abrite la bibliothèque du Conseil consultatif des droits de l'Homme pour qu'elle demeure un symbole vivace qui traduit la reconnaissance royale, populaire et des forces vives de la nation des sacrifices et le défunt a consentis et un modèle pour les générations montantes pour les inciter à s'inscrire encore davantage sur la voie de la consécration des valeurs de la citoyenneté engagée, a indiqué M. Moatassim. Il sera procédé, a-t-il dit, à l'équipement de cette salle de sorte qu'elle soit digne de cet honneur.

Il a rappelé les Hautes instructions que S.M. le Roi avait donné aux départements ministériels et aux instances concernées afin qu'ils prennent les dispositions pour réaliser le développement intégré au profit de la commune rurale d'Ait Ouahi et de Douar Ait Hadou près de Tifelt, lieu de naissance du défunt, et ce à travers la construction d'une mosquée, d'un hôpital, d'une école primaire, d'un dispensaire, d'une maison de jeunes



et de baptiser du nom du défunt un collège qui sera ouvert au début de la prochaine rentrée scolaire.

Le village sera également désenclavé grâce à l'asphaltage de routes et bénéficiera de l'électrification et de l'accès à l'eau potable.

M. Moatassim a ajouté que S.M. le Roi a décidé d'entourer de sa Haute sollicitude la famille du défunt, soulignant que le Souverain a donné ses Hautes instructions pour accélérer la programmation et la mise en œuvre des projets pré-cités.

"Feu Driss Benzekri figurait parmi l'élite de la société politique et civile et fut un militant, une victime, un responsable et un patriote authentique", a souligné Moatassim, rappelant que le regretté avait contribué à "un processus démocratique long, ardu, constructif et constamment fructueux enclenché par feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu ait son âme, bâtisseur de l'Etat marocain moderne, depuis le début des années quatre-vingt-dix, à travers la mise en place du CCDH, avec la contribution de vaillants patriotes de la trempe de feus Abderrahim Bouabid et Ali Yata, et de Abderrahmane Youssoufi, Mhamed Boucetta, Mohamed Bensaïd Ait Idder, que Dieu leur accorde longue vie".

Ce processus a débouché sur l'alternance consensuelle

et sur une pratique démocratique normale consacrée par S.M. le Roi Mohammed VI, a-t-il dit.

Il s'agit, ajoute M. Moatassim, d'un parcours historique de pionniers que nous saluons avec déférence et à leur tête le regretté Sa Majesté Hassan II, ainsi que tous les hommes de vertu de la nation et l'ensemble de ses forces vives mobilisées autour de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ce parcours, qui ne s'est pas arrêté avec le décès du regretté Souverain et qui ne s'arrêtera pas avec la disparition de Driss Benzekri, se poursuivra sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui veille à la consécration de l'Etat de droit.

Dans une allocution prononcée au nom de la famille Benzekri, Mme Fatima Benzekri, sœur du défunt, a affirmé que son frère "n'est pas uniquement une perte pour sa propre famille mais aussi pour son village, sa tribu, sa patrie", estimant que la famille de feu Benzekri a reçu de très émouvantes condoléances de la part de S.M. le Roi Mohammed VI et de la Famille Royale, lesquelles condoléances ont allégué l'ampleur de cette perte.

Le fait que le défunt ait assumé des postes de responsabilité n'a pas entamé ses qualités de modestie, de simplicité et d'altruisme qui l'ont toujours caractérisé, a souligné Mme Benzekri, ajou-

EDITO-

## Tanger sur orbite

Quelque trois cents participants venus de cinquante pays et de tous les horizons ont pris part, vendredi et samedi, à un colloque organisé à Asilah sur le thème « Route du monde et dialogue interculturel ». Le choix du sujet, celui ensuite du lieu et la participation significative de personnalités comme notamment Jianmin Wu, président du Bureau international des expositions (BIE), ne relèvent apparemment pas d'un simple aménagement de calendrier. Tanger, puisqu'elle constitue aujourd'hui le fil conducteur d'une large réflexion menée à tous les niveaux, conserve sa puissante empreinte dans l'imaginaire des peuples. Les interventions qui se sont succédées lors du colloque d'Asilah en témoignent avec une force rare.

Tanger ne se défait nullement de son statut de poste avancé et de confluent. Autrefois vestale des caravanes maritimes, elle devient aujourd'hui la « route du monde de la culture », tout comme « la route de la soie » ordonnait aux XVI et XVII siècles et au-delà les échanges entre nations.

C'est une « cité monde » au sens braudélien du terme, qui voit de nos jours sa destinée transformée et, avec elle, une part grandissante du Maroc. Le président du BIE, lors de la visite organisée samedi pour sa délégation de la médina et du projet Tanger Med, n'a pas pu contenir sa grande surprise : Il a mesuré l'énorme avancée réalisée par notre pays entre sa première visite en 2002 et celle d'aujourd'hui et, bien entendu, il a tenu à l'affirmer. Comme un miroir, elle porte sur les fonds baptismaux tout le projet de modernisation du Maroc, elle constituera à l'horizon 2015 un pôle économique de la plus grande importance pour tout le pourtour de la Méditerranée du sud. Cependant, au-delà de la candidature de la ville à l'Expo universelle 2012, au-delà aussi des retombées multiples que l'on en escompte, se dessine en filigrane, avec cohérence et pertinence l'axe territorial du Nord : Tanger, Asilah, Tétouan, Fnideq, Larache. Cet « espace territorial », surgi maintenant comme un promontoire de croissance exponentielle n'a pas attendu la décision du BIE pour avancer. Il est déjà en marche, grâce à une vaste et impérative mise à niveau, menée au pas de charge aux niveaux économique, social, urbanistique, humaine, touristique et culturelle.

D'ores et déjà – et tous les experts internationaux ou les simples visiteurs en conviennent avec objectivité – nous assistons à l'émergence de ce deuxième pôle de développement marocain qu'est devenu le Nord. La toile autoroutière, les

LE MATIN

LE MATIN

www.lematin.ma  
Une publication du Groupe Maroc Soir  
G.M.S.  
Quotidien d'information  
17, rue Othman Ben Affane - Casablanca  
Tél. : 022 48 91 00 (L.G.)

FONDATEUR : Moulay Ahmed ALAOUI

**DIRECTION**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DE LA PUBLICATION :  
Mohamed JOUAHRI  
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ :  
Hassan ALAOUI KACIMI

**REDACTION**  
REDACTEUR EN CHEF : Abdelhadi GADI  
COORDINATEUR, RED. EN CHEF DES SUPPLÉMENTS : Bensalem FENNASSI  
SECRÉTAIRES DE REDACTION : Samira EZZEL, Fatim-Zohra HASSANI ALAOUI  
JOURNALISTES : Mustapha ABOUBADALLAH, Mohamed AKISRA, Kenza ALAOUI, Mustapha BENTAK, Nadia BENOUEFF, Abdelali BOUKHALEF,  
Mustapha BOURAKKADI, Latifa CHERKAOUI, Nadia DREF, Abdelhakim HAMDANE, Fatim-Zohra HASSANI ALAOUI, Ali HASSOUNI, Abderrahmane ICHI, Hayat Kamal IDRISSE, Mohamed MALLOUK, Khalid MOUAFIK IDRISSE, Abdelaziz MOURIDE, Dounia Z. MSEFFER, Lahcen OUDOUD, Nadia OUIDDAR, Rachid TARIK, El Mahjoub ROUANE, Fatima-Ezzahra SAADANE

**REDACTION**  
TÉL. 022 48 91 00 - Fax : 20 30 48

BUREAU DE RABAT  
RESPONSABLE PAR INTERIM : Jihane GATTIOUI  
JOURNALISTES : Youfra AMRANI, Ouafaa BENNANI, Abdelouahed RIMICHE

**REDACTION**  
TÉL. 037 77 07 37 - Fax : 079 89 42 92

**CHRONIQUEURS**  
Yassine ZIZI, Saâd TAZI

**PHOTOGRAPHES**  
Mohsine KARTOUCHE, Aïssa SAOURI, Ahmed MECOUARY

**TECHNIQUE**  
Abdelaziz BAKKAR, Souad AFGHANI

**DIRECTION COMMERCIALE ET MARKETING**  
DIRECTEUR COMMERCIAL & MARKETING : Sabr ABOU-IBRAHIMI  
ASSISTANTE COMMERCIALE : Karima ROUINBI,  
CHEFS DE PUB. : Rachida CHDAK  
CONSEILLERS COMMERCIAUX : G. LAHRIZI, M. EL BAZ, M. EZZINE  
Tél. : 022 48 91 03 à 09

**PAO TECHNIQUE PUB**  
A. BENCHAABOUNE  
Fax : 022 20 29 98 - 17, rue Othman Ben Affane - Casablanca

**AGENCE COMMERCIALE CASABLANCA**  
PETITES ANNONCES  
Lundi au vendredi 8h00 - 18h30 - Samedi 9h00 - 11h30  
88, Boulevard Mohammed V - Casablanca - Tél. : 022 26 88 60

**ABONNEMENTS**  
Fatim Zahra MGHARI - Tél. : 022 48 91 08  
Lundi au vendredi de 9h à 16h30

**AGENCE COMMERCIALE RABAT**  
CONSEILLER COMMERCIAL : Lamia MOUSTADRAF  
N° 3, appartement 5, avenue de France, Agdal  
Tél. : 037 77 02 98 - 037 77 03 06 - Fax : 037 76 48 80

**DIRECTION DE PRODUCTION ET DIFFUSION**  
DIRECTEUR TECHNIQUE ET DIFFUSION : Kamal EL ALAMI  
RESPONSABLE PRODUCTION : Youssif EL AKHDAR  
RESPONSABLE QUALITÉ : Mostafa NACHAT  
Tél. : 022 34 01 71

Route secondaire 110, Km 9,3, Ain Sebaâ, Casablanca

IMPRESSION : MAROC SOIR S.A.  
DISTRIBUTION : SAPRESS

RC 31427 - Patente 33103870 - IF 010303384 - CNSS 1492264  
Commission Paritaire de la Presse écrite QF/01-05